

BULLETIN D'INFORMATION N°89 COVID-19

vendredi 5 novembre à 16h

! Le bulletin d'information est publié tous les 15 jours, les vendredis

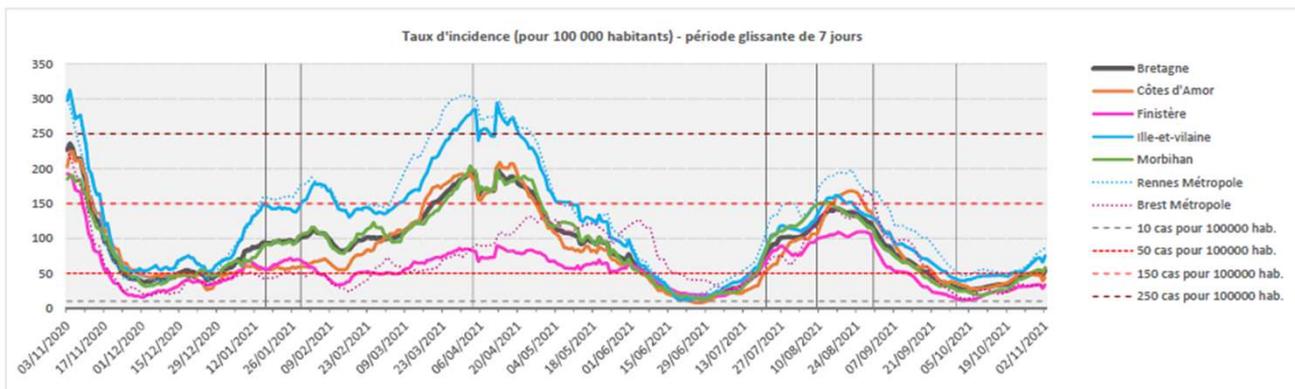
POINT DE SITUATION COVID-19

Indicateur	Période d'analyse		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France
	Du (inclus)	Au (inclus)						
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 06/10/2021	mar 12/10/2021	29,00	22,60	46,70	21,00	31,20	44,90
	mer 13/10/2021	mar 19/10/2021	36,60	23,90	45,70	26,10	33,70	49,40
	mer 20/10/2021	mar 26/10/2021	49,98	31,00	57,30	46,32	46,37	56,50
	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	44,10	33,80	75,60	58,40	54,70	61,90

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP

Indicateur	Période d'analyse		Rennes Métropole	Brest Métropole
	Du (inclus)	Au (inclus)		
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 06/10/2021	mar 12/10/2021	53,80	26,70
	mer 13/10/2021	mar 19/10/2021	50,20	24,10
	mer 20/10/2021	mar 26/10/2021	59,80	32,90
	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	86,20	33,30

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (indicateurs mis à jour trois fois par semaine)



→ Retrouvez l'ensemble des données sanitaires en annexe

POINT VACCINATION



La couverture vaccinale de la population bretonne est de **82,6 %** (au moins une dose tout âge confondu).

Au 03/11,
5 503 207 vaccinations
ont été effectuées :

- 1 026 231 dans les Côtes d'Armor
- 1 520 609 dans le Finistère
- 1 690 272 en Ille-et-Vilaine
- 1 266 095 dans le Morbihan

POUR S'INFORMER

0800 130 000
Numéro vert national appel
gratuit, 7j/7 24h/24

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.bretagne.ars.sante.fr

ACTUALITES

Remise en place des mesures destinées à freiner l'épidémie dans les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes d'Armor et du Morbihan

Au regard de la dégradation de la situation sanitaire depuis plusieurs jours consécutifs, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes d'Armor et le Morbihan figurent à nouveau dans la liste des départements où la circulation du virus est active par décret n° 2021-1432 du 3 novembre 2021.

À partir du lundi 8 novembre 2021, différentes mesures d'allègement de port du masque et de limitation de jauges dans certains établissements recevant du public (ERP) seront suspendues.

L'Ille-et-Vilaine, les Côtes d'Armor et le Morbihan n'ont pas affiché un taux d'incidence inférieur au seuil d'alerte fixé à 50 cas pour 100 000 habitants durant au moins 5 jours consécutifs

Ces départements sont ainsi à nouveau classés, depuis ce jeudi 4 novembre 2021, comme départements où l'épidémie circule activement.



En conséquence, à compter du lundi 8 novembre 2021, les mesures suivantes seront remises en place :

- Obligation du port du masque pour les élèves des écoles élémentaires ;
- Limitation à 75% de la capacité d'accueil des établissements sportifs couverts, salles de spectacles, salles des fêtes et salles polyvalentes, pour l'organisation de concerts accueillant un public debout ;
- Limitation à 75% de la capacité d'accueil des discothèques et salles de danse dans le cadre du fonctionnement normal, ainsi que pour l'organisation de concerts accueillant un public debout.

Pour la protection de tous par tous, il est important de redoubler de vigilance et de maintenir plus que jamais les gestes barrières, même après vaccination. Par ailleurs, l'ARS Bretagne incite fortement le public éligible à procéder au rappel et aux personnes qui ne sont pas encore vaccinées à débiter leur schéma vaccinal.

Évolution de la liste des contre-indications permettant de déroger à l'obligation vaccinale

La vaccination contre la covid-19 permet de protéger la santé des personnes, en particulier contre les formes graves de la maladie. Or, des contre-indications médicales existent et permettent la délivrance du certificat de contre-indication, afin de déroger à l'obligation vaccinale. Une première liste a ainsi été conjointement établie avec l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) et validée par la Haute autorité de Santé (HAS). Afin de prendre en compte certaines contre-indications non listées jusqu'alors, une nouvelle procédure a été mise en place :

Des cas de maladies très rares sont en effet susceptibles de justifier une contre-indication à la vaccination contre la covid-19. Un patient, qui présenterait l'une de ces contre-indications très rares, devra désormais se rapprocher du Centre de Référence ou de Compétence Maladies Rares (CRMR/CCMR) qui le suit et qui pourra transmettre le certificat à la caisse de rattachement du patient pour générer un justificatif dans le pass sanitaire.

Face à un cas particulier et si le patient n'est plus suivi par un CRMR/CCMR, le médecin traitant ou le patient pourra contacter directement la plateforme régionale « Rares-Breizh » sur la messagerie suivante : contact@rares-breizh.fr ou par téléphone au 02 99 26 86 87, qui pourra l'orienter vers le centre compétent (127 en région au sein de 6 établissements de santé), selon la filière, et en proximité

Pour plus d'informations :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs-urgent_114_contre-indication_vaccin_covid-19.pdf



Circulation du virus et rappel à la vigilance

Le virus circule toujours, les indicateurs sanitaires à la hausse en témoignent. Il est alors important de maintenir une vigilance collective et de continuer de respecter les gestes barrières, notamment lors des événements festifs et de loisirs.

Depuis plusieurs semaines, nous observons une augmentation des signalements de cas positifs à la Covid-19, dans le cadre des rassemblements familiaux et des activités de loisirs, notamment celles des seniors (bals dansants, tournois de cartes...), propices à un relâchement des gestes barrières.

L'ARS Bretagne appelle ainsi à la plus grande vigilance quant aux comportements individuels et collectifs susceptibles de participer à la diffusion du virus et rappelle l'importance du respecter des gestes barrières :

- Porter un masque dès lors que la distanciation physique ne peut être respectée, et de manière obligatoire dans les espaces publics clos, au travail, dans les transports en commun ou dans les zones extérieures à forte densité de personnes, sur décision des autorités locales ;
- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique ;
- Aérer les pièces le plus souvent possible ;
- Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres ;
- Éviter de se toucher le visage ;
- Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.

En cas de symptômes, même légers (rhinite, maux de gorge, etc...), il est également important de ne pas hésiter à se faire tester. Pour rappel, il est possible de se faire tester gratuitement en pharmacie lorsque l'on dispose d'un schéma vaccinal complet.

Aussi, la mobilisation doit-elle se poursuivre pour la campagne de vaccination, notamment pour la dose de rappel. Particulièrement auprès des personnes âgées afin de maintenir un niveau de protection suffisant contre la Covid-19.

POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. **Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19** (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus »).

Réseaux sociaux ARS Bretagne



Agence régionale de sante Bretagne



@arsbretagne



@ARSBretagne

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr

Réseaux sociaux préfecture Bretagne



@prefetbretagne



@bretagnegouv

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr

Réseaux sociaux Académie de Rennes



@acrennes



@acrennes

ANNEXES

Nombre de cas et données hospitalières

**/\! Pour rappel, le bulletin d'information est désormais publié tous les 15 jours.
La variation des données est donc basée sur cette période.**

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février 2020 est de **187 385 (+ 3 623 depuis [vendredi 22 octobre](#))**, ainsi répartis :

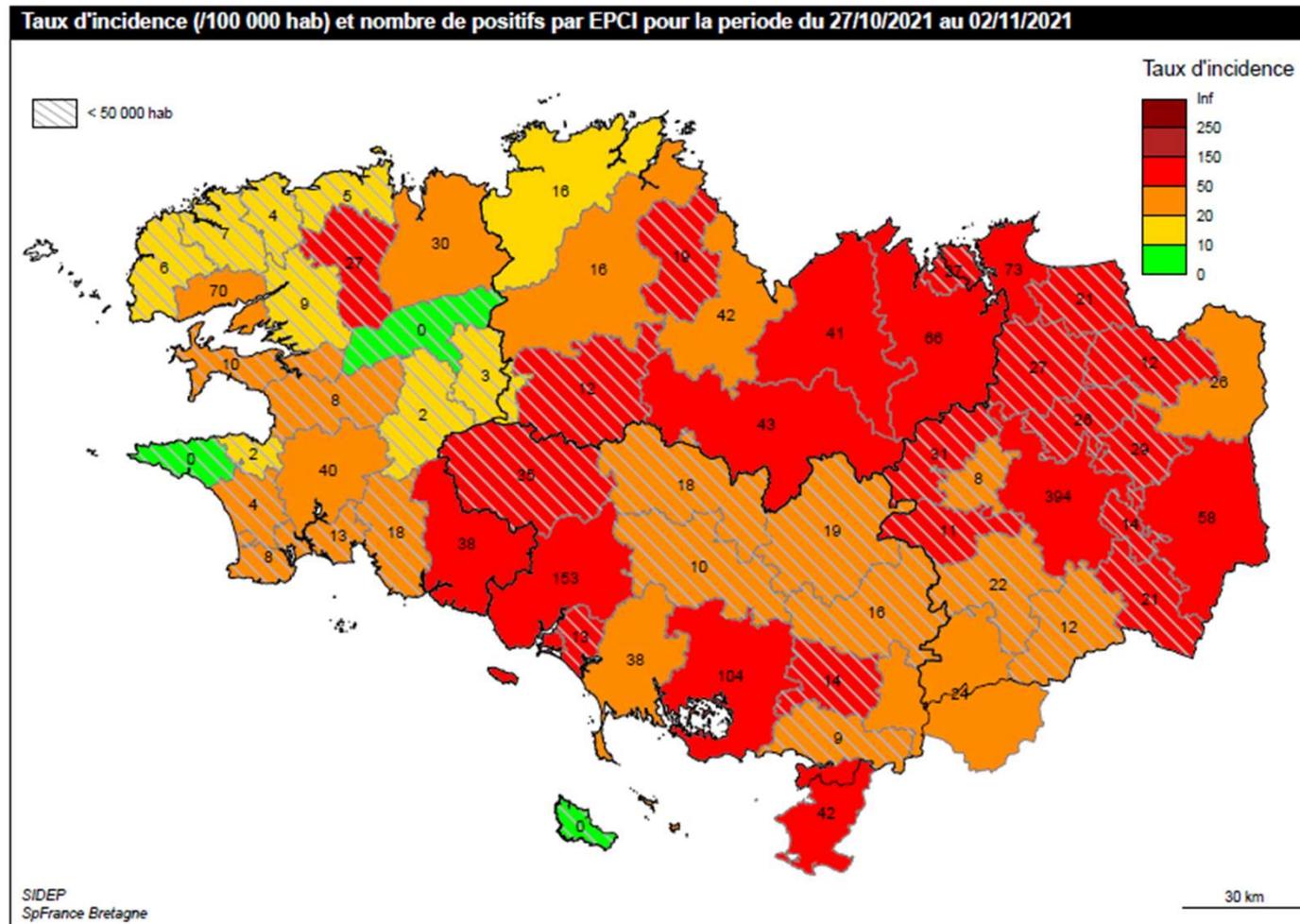
- **30 366 (+ 578 depuis [vendredi 22 octobre](#))** personnes résidant dans les Côtes d'Armor ;
- **32 765 (+ 641 depuis [vendredi 22 octobre](#))** personnes résidant dans le Finistère ;
- **83 595 (+ 1 500 depuis [vendredi 22 octobre](#))** personnes résidant en Ile-et-Vilaine ;
- **40 659 (+ 904 depuis [vendredi 22 octobre](#))** personnes résidant dans le Morbihan.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- **20** (-7 depuis [vendredi 22 octobre](#)) en service de réanimation ;
- **285** (+22 depuis [vendredi 22 octobre](#)) autres modes d'hospitalisation ;
- **9 246** (+125 depuis [vendredi 22 octobre](#)) ont regagné leur domicile ;
- **+ 11 décès** à déplorer (depuis [vendredi 22 octobre](#)) (soit **1 790 décès** au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

Nombre de cas positifs par EPCI

A noter : sur zones géographiques à faible population en terme de dénominateur, cet indicateur présente une variabilité très rapide. En effet, 10 cas seulement peuvent faire évoluer rapidement et de manière importante les taux d'incidence. **Ces données sont donc à interpréter avec beaucoup de vigilance**, mais elles traduisent néanmoins que le virus circule sur l'ensemble des territoires.



La carte représente par une échelle de couleurs les incidences calculées au niveau de chaque EPCI ; le nombre donné dans chaque EPCI représente le nombre de cas sur une période de 7 jours.

→ Les données détaillées se trouvent en annexe

Suivi épidémiologique – détail par EPCI*

*Données au 5 novembre 2021

EPCI	Période d'analyse		Population 2017	Taux d'incidence	Taux de positivité	
	Du (inclus)	au (inclus)				
243500139	Rennes Métropole	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	456 660	86,20	3,80
242900314	Brest Métropole	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	209 151	33,30	1,70
200042174	CA Lorient Agglomération	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	204 582	75,00	3,90
200067932	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	169 405	61,50	3,20
200069409	CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	151 067	27,60	1,80
200068120	CA Quimper Bretagne Occidentale	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	99 923	40,40	2,20
200065928	CA Lannion-Trégor Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	99 170	16,30	1,00
200068989	CA Dinan Agglomération	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	96 654	68,40	3,50
200043123	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	87 235	43,20	2,30
243500782	CA du Pays de Saint Malo Agglomération	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	84 701	86,20	4,20
200039022	CA Vitré Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	82 350	70,40	4,40
244400610	CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (CAP ATLANTIQUE)	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	76 152	54,70	2,40
200067981	CA Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	73 234	22,00	1,30
200069391	CA Lamballe Terre et Mer	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	67 052	61,70	3,00
243500741	CA Redon Agglomération	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	67 585	35,10	2,10
242900835	CA Morlaix Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	63 958	46,80	2,70
200072452	CA Fougères Agglomération	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	56 775	45,20	3,00
242900694	CA Quimperlé Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	55 433	68,90	3,40
200067460	CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	51 063	84,50	5,70
242900769	CA Concarneau Cornouaille Agglomération	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	49 896	36,40	2,10 *
242900801	CC du Pays de Landerneau-Daoulas	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	48 262	19,00	1,10 *
242900074	CC du Pays d'Iroise	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	48 099	12,80	0,80 *
245614433	CC Pontivy Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	46 373	39,90	3,20 *
200043990	CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	44 554	48,40	2,50 *
200067221	CC Centre Morbihan Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	43 013	24,10	1,80 *
200066777	CC Ploërmel Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	42 351	45,40	3,20 *
242900553	CC du Pays des Abers	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	40 916	17,50	1,20 *
200066785	CC de l'Oust à Brocéliande	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	39 214	41,60	2,90 *
242900702	CC du Pays Bigouden Sud	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	37 232	21,70	1,20 *
243500667	CC Val d'Ille-Aubigné	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	37 051	69,60	3,40 *
243500733	CC Bretagne Romantique	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	35 924	74,40	3,70 *
242900751	CC du Pays de Landivisiau	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	32 964	83,20	4,20 *

EPCI	Période d'analyse		Population 2017	Taux d'incidence	Taux de positivité	
	Du (inclus)	au (inclus)				
200070662	CC Bretagne Porte de Loire Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	32 729	36,30	2,10 *
200067072	CC Haut-Léon Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	31 515	16,20	1,10 *
200069086	CC Leff Armor Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	31 122	61,40	3,50 *
243500725	CC Côte d'Emeraude	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	31 303	87,40	4,40 *
242900660	CC du Pays Fouesnantais	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	27 657	47,30	2,40 *
242900793	CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	27 394	15,00	1,00 *
200027027	CC Arc Sud Bretagne	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	27 591	33,40	1,80 *
200038990	CC de Saint-Méen Montauban	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	26 938	113,70	4,40 *
243500634	CC de La Roche aux Féés	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	26 898	79,90	3,90 *
243500659	CC Pays de Châteaugiron Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	26 611	53,80	2,90 *
243500774	CC Liffré-Cormier Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	26 373	111,20	4,80 *
243500550	CC Montfort Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	26 069	31,90	2,00 *
245614417	CC Roi Morvan Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	24 837	141,60	4,40 *
200070670	CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	24 010	88,60	5,60 *
245614383	CC Questembert Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	23 590	60,80	4,50 *
200067247	CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	22 887	35,30	2,40 *
200066868	CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	22 779	44,20	2,90 *
200070688	CC Couesnon Marches de Bretagne	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	22 488	55,30	3,60 *
242200715	CC du Kreiz-Breizh (CCKB)	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	18 370	66,40	3,90 *
243500618	CC de Brocéliande	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	18 713	60,00	2,90 *
242900645	CC Douarnenez Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	18 092	11,30	0,70 *
242900710	CC du Haut Pays Bigouden	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	18 018	22,50	1,20 *
245600440	CC de Blavet Bellevue Océan	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	18 060	74,10	3,90 *
242900744	CC Poher Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	15 420	19,90	1,40 *
242900629	CC Cap Sizun - Pointe du Raz	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	15 350	0,20	0,00 *
242900561	CC de Haute Cornouaille	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	14 863	13,80	0,80 *
200067197	CC Monts d'Arrée Communauté	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	7 719	0,30	0,00 *
245600465	CC de Belle Ile en Mer	mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	5 460	0,80	0,10 *

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (résultats de prélèvements des patients bretons, tous laboratoires confondus)

*A une échelle inférieure à 50 000 habitants, les indicateurs sont considérées instables.

Taux d'incidence (pour 100 000 habitants) : nombre de nouveaux cas positifs au COVID-19 survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre d'habitants.

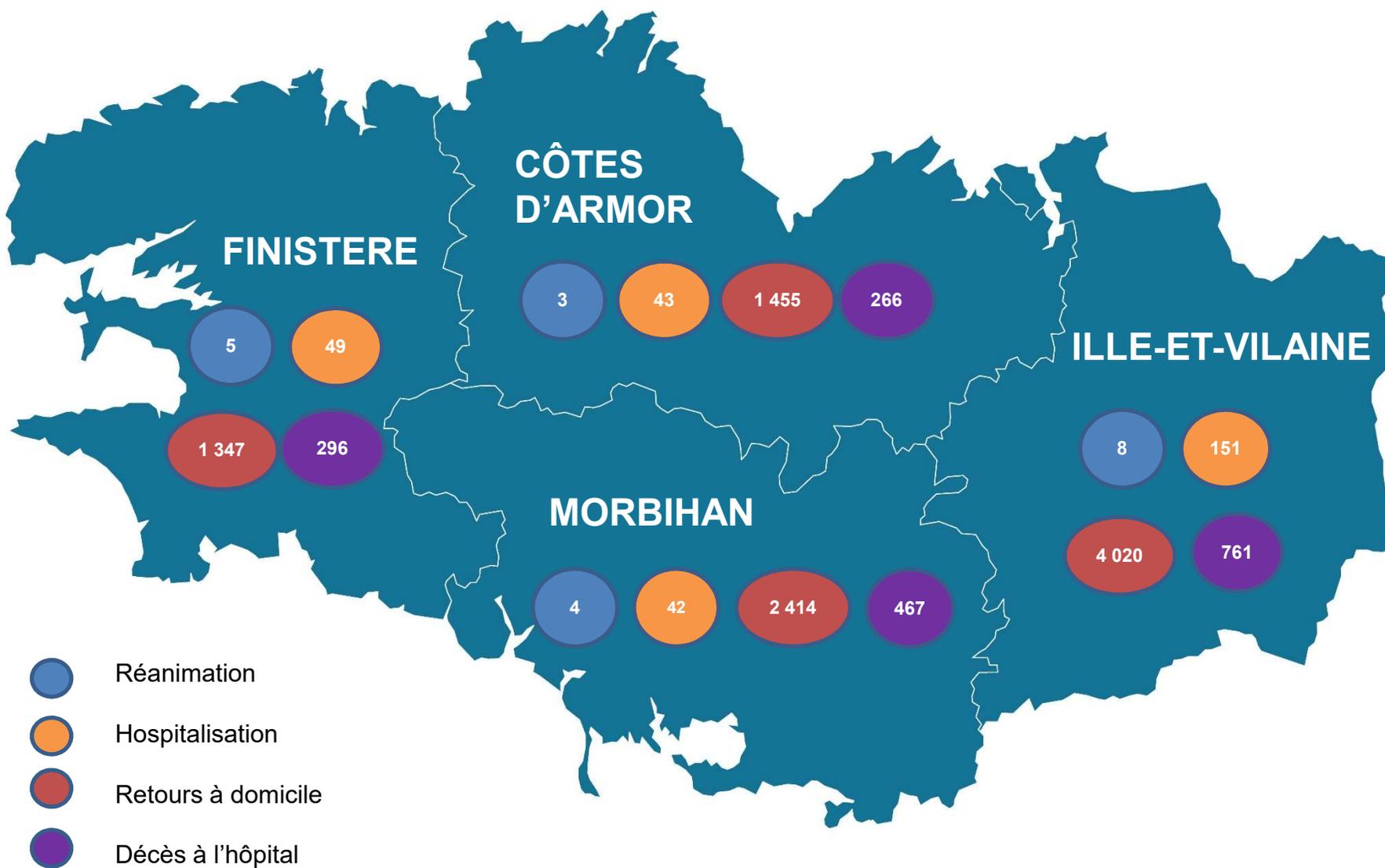
Cellule sur fond jaune : taux d'incidence supérieur à 10 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond orange clair : taux d'incidence supérieur à 50 cas pour 100 000 habitants

Cellule sur fond orange foncé : taux d'incidence supérieur à 150 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond rouge : taux d'incidence supérieur à 250 cas pour 100 000 habitants

Taux de positivité (%) : nombre de cas positifs au COVID-19, survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre de personnes testées sur une période de 7 jours.

Cellule sur fond jaune : taux de positivité supérieur à 5% / cellule sur fond orange clair : taux de positivité supérieur à 10%.

Nombre de patients COVID+ dans les établissements sanitaires



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans les Côtes d'Armor

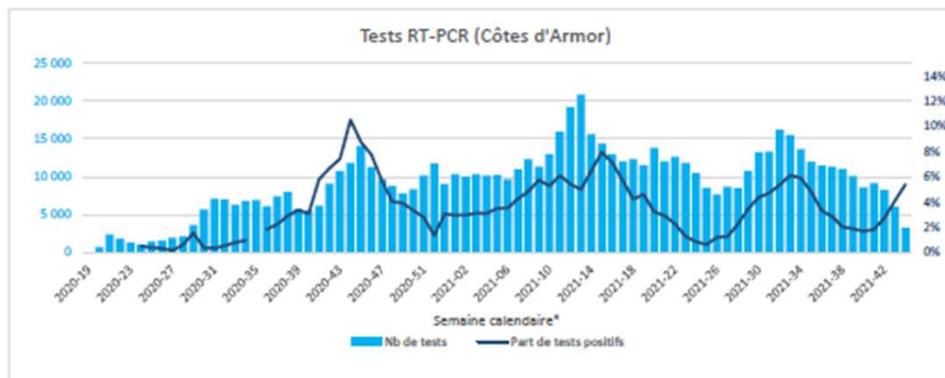
Tests RT-PCR						Tests antigéniques				
		Nombre de tests	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nombre de tests positifs	% positifs	Nombre de tests	Evo (%)	Nombre de tests positifs	% positifs
Cumulé depuis le 04/05/2020		731 534				232 175				
Détail sur les 3 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)										
mer 13/10/2021	mar 19/10/2021	8 559		10,5	174	2,0%	6 705		67	1,0%
mer 20/10/2021	mar 26/10/2021	7 607	-11,1%	10,1	240	3,2%	5 549	-17,2%	92	1,7%
mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	5 282	-30,6%	11,4	226	4,3%	5 175	-6,7%	97	1,9%

↑ Evolution supérieure à 5%

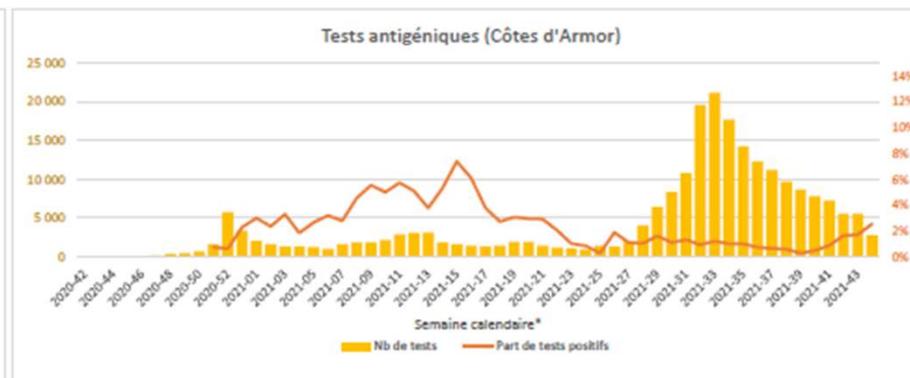
↔ Evolution comprise entre -5% et 5%

↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le Finistère

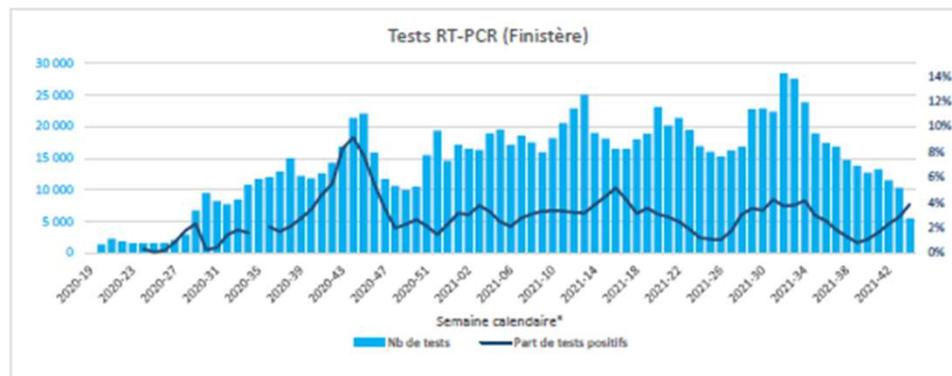
	Tests RT-PCR				Tests antigéniques					
	Nombre de tests	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nombre de tests positifs	% positifs	Nombre de tests	Evo (%)	Nombre de tests positifs	% positifs	
Cumulé depuis le 04/05/2020	1 137 734					446 218				
Détail sur les 3 dernières semaines glissantes (à partir de -3)										
mer 13/10/2021	mar 19/10/2021	12 691		12,2	205	1,6%		11 107	65	0,6%
mer 20/10/2021	mar 26/10/2021	10 995	↓ -13,4%	12,4	283	2,6%	↓ -20,4%	8 839	79	0,9%
mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	9 053	↓ -17,7%	12,3	271	3,0%	↔ -4,2%	8 470	101	1,2%

↑ Evolution supérieure à 5%

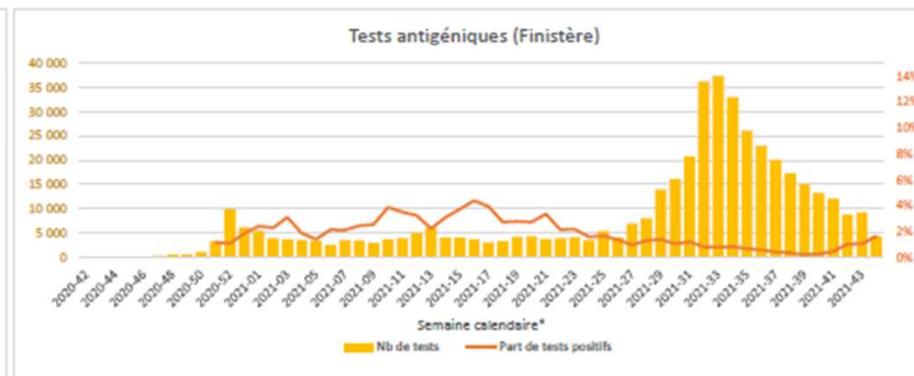
↔ Evolution comprise entre -5% et 5%

↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés en Ile-et-Vilaine

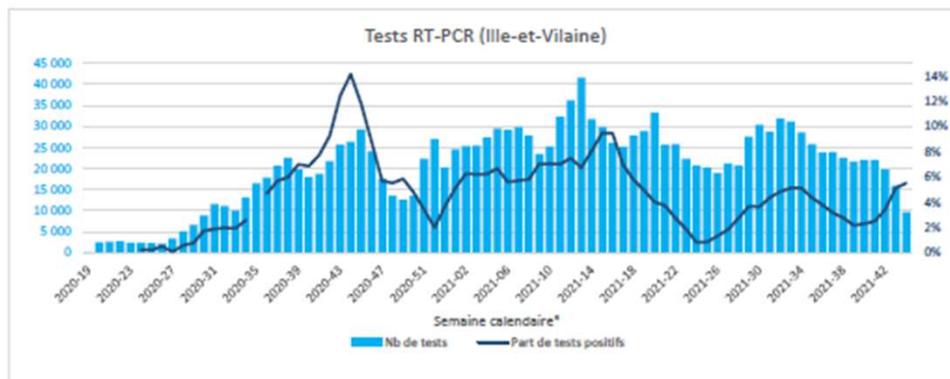
Tests RT-PCR				Tests antigéniques					
Nombre de tests	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nombre de tests positifs	% positifs	Nombre de tests	Evo (%)	Nombre de tests positifs	% positifs	
Cumulé depuis le 04/05/2020				1 618 134			563 185		
Détail sur les 3 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)									
mer 13/10/2021	mar 19/10/2021		21 104	9,2	566	2,7%	16 796	0,8%	
mer 20/10/2021	mar 26/10/2021		18 596 ↓	-11,9%	9,1	711	3,8%	13 152 ↓	-21,7%
mer 27/10/2021	mar 02/11/2021		14 614 ↓	-21,4%	8,9	847	5,8%	12 322 ↓	-6,3%

↑ Evolution supérieure à 5%

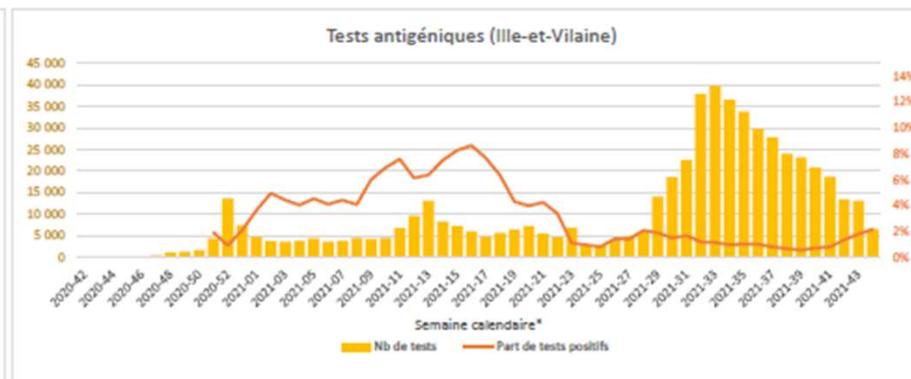
↔ Evolution comprise entre -5% et 5%

↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive



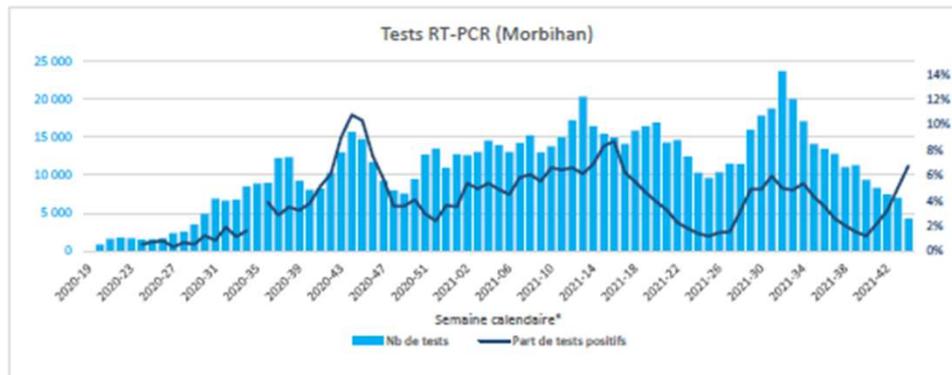
* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le Morbihan

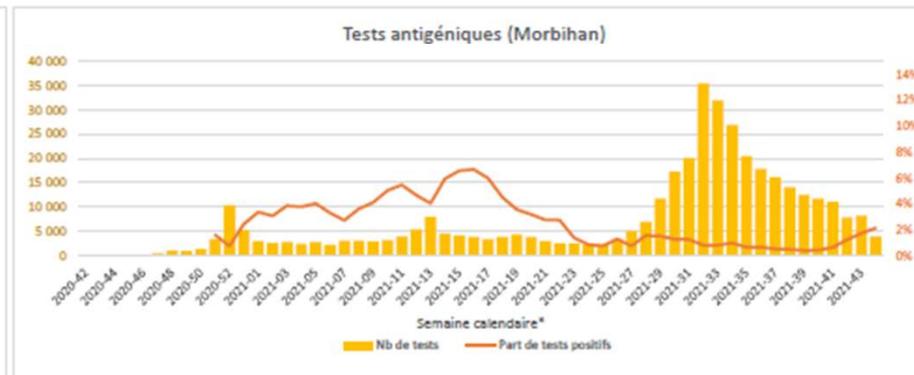
Tests RT-PCR						Tests antigéniques									
Nombre de tests		Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nombre de tests positifs		% positifs		Nombre de tests positifs		% positifs					
Cumulé depuis le 04/05/2020						865 157						390 398			
Détail sur les 3 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)															
mer 13/10/2021	mar 19/10/2021	7 933		9,2	178	2,2%	9 815		70	0,7%					
mer 20/10/2021	mar 26/10/2021	7 156 ↓	-9,8%	9,1	280	3,9%	8 053 ↓	-18,0%	115	1,4%					
mer 27/10/2021	mar 02/11/2021	6 605 ↓	-7,7%	9,4	357	5,4%	7 744 ↗	-3,8%	135	1,7%					

- ↑ Evolution supérieure à 5%
- ↗ Evolution comprise entre -5% et 5%
- ↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive